

Nantes porte plainte pour irrégularités comptables, la directrice de la Folle journée démissionne

Un audit a révélé d'importants mouvements de trésorerie au sein de la société productrice de la célèbre manifestation musicale. Ce qui a conduit la municipalité à saisir le procureur de la République.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 1 heure



La Folle Journée à Nantes vise à rendre la musique classique accessible à un large public avec des concerts courts qui attirent régulièrement quelque 150.000 spectateurs *FRANK PERRY / AFP*

La ville de Nantes a porté plainte pour irrégularités comptables après la révélation d'importants mouvements de trésorerie au sein de la société productrice de la Folle Journée, célèbre festival de musique classique, dont la directrice générale a démissionné.

La mairie avait demandé un audit de la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) La Folle Journée après la non certification, fin janvier, des comptes 2019 de l'Espace Simone de Beauvoir, un espace de défense des droits des femmes présidé Joëlle Kérivin, également directrice générale du festival de musique classique.

Cet audit a révélé *«des mouvements de trésorerie très importants liés à des avances de salaires et de frais de représentation, au sein des deux structures, largement supérieures aux dépenses réellement constatées et justifiées»*, a indiqué la mairie dans un communiqué expliquant avoir déposé plainte auprès du procureur de la République le 1er mars.

Les éléments révélés par l'audit constituent *«à l'évidence et a minima une faute de gestion de la société»*, a expliqué la SAEM dans un communiqué distinct, expliquant avoir également porté plainte.

«Le président du conseil d'administration a convoqué la directrice générale. À l'issue de cet entretien, celle-ci lui a remis sa démission qu'il a acceptée», précise également ce communiqué.

«Ça ne peut avoir aucune conséquence» sur le festival en lui-même, *«parce que là, malheureusement c'est un acte personnel, c'est un comportement personnel. Il y a des sommes en jeu, mais je pense que ça ne met pas du tout en péril la Folle Journée»*, a expliqué à l'AFP son directeur artistique René Martin.

La SAEM Folle Journée est une *«structure juridique complètement indépendante de nous, et moi je n'avais accès à aucun compte, je ne voyais pas les résultats financiers, je savais simplement si on était équilibré ou pas»*, a poursuivi M. Martin.

Le Centre de réalisations et d'études artistiques (CREA, N.D.L.R.), prestataire responsable de la direction artistique du festival, a fait part de son *«grand étonnement»* après avoir eu connaissance de l'audit et de la démission de sa directrice.

Créée en 1995, la Folle Journée vise à rendre la musique classique accessible à un large public avec des concerts courts qui attirent régulièrement quelque 150.000 spectateurs.

À VOIR AUSSI - Roselyne Bachelot vise une réouverture des lieux culturels «au cours du deuxième trimestre 2021»